

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

**CE DOCUMENT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ
QUE PAR LES ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION**

Les prélèvements bancaires seront utilisés :

1. Pour les inscriptions via un bulletin d'inscription avec la case prélèvement cochée.
2. Pour les inscriptions via Internet.
3. Pour toutes les mensualités.
4. Pour la cotisation annuelle (sauf avis contraire)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le **CARA IBM Paris-Sud** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du **CARA IBM Paris-sud**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Numéro d'adhérent : _____ Identifiant CARA IBM Paris-Sud : **FR31ZZZ501524**

Coordonnées du compte à débiter :

Votre Nom _____ Nom **CARA IBM Paris-Sud**
Votre Adresse _____ Adresse **65 boulevard Charles de Gaulle**
Code postal _____ Ville _____ Code postal **91540** Ville **Mennecy**

IBAN

Palement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

À : _____ Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.